Les menaces d'expulsion pleuvent sur les lycéen.nes du Val-de-Marne

Les menaces d'expulsion pleuvent
sur les lycéen.nes du Val-de-Marne

Parmi les demandes de régularisation déposées par le RESF94 à la préfecture, au printemps dernier, une vingtaine de jeunes s'est vu délivrer une OQTF (obligation à quitter le territoire français) : Inés D., Vaneli K., El Mahdi K., Gedmilson S. du lycée Gabriel Péri (Champigny), Ilo O, Dominique C., Sinn Chancerey P. du lycée Jean-Macé (Vitry), Eric M., Henri M., Djedjigua L. du lycée Chérioux (Vitry), Karima R. du lycée Guillaumin (Orly), Tassadit R. Du lycée Fernand Léger (Ivry), Birahima S. du CFA - CMA (Saint Maur des Fossés), Younoussou D., Walid H. et Redouane B. du Lycée Maximilien Perret (Alfortville), Manel B. (EREA Cavanna, Nogent), Amadou T. ex du lycée Marie Laurencin (Paris) en apprentissage dans le Val-de-Marne…

Prétexte invoqué par la préfecture : ces jeunes n'apportent aucune preuve de poursuite d'études…
On marche sur la tête ! D'abord, ces jeunes font en ce moment même leurs études dans des lycées du Val de Marne ou, ayant réussi leurs examens, ont absolument besoin d'un titre de séjour pour pouvoir mener à bien leurs « poursuites d'études » à l'université, en apprentissage ou en alternance... On peut tourner en rond longtemps !

Rien ne justifie que ces jeunes scolarisé.es soient privé.es d'avenir. Désormais, ces jeunes vont circuler la peur au ventre, risquant à tout moment l'enfermement dans un centre de rétention administrative (CRA) et l'expulsion vers un pays qui n'est plus le leur.

Nous, lycéen.nes, enseignant.es, personnels, parents d'élèves, citoyen.nes du Val-de-Marne et d'ailleurs, exigeons l'abrogation de leur OQTF et la délivrance d'un titre de séjour pérenne, leur permettant de construire sereinement leur avenir parmi nous.

Nom	Prénom	Adresse ou qualité	Signature